

1. Professeur : Monsieur GUILLAUME KRAFFT

2. Objectifs :

Appréhender la relation employeur / salarié sous l'angle juridique et contractuel sans oublier l'aspect managérial
En qualité de futur salarié, apprécier la protection dont le salarié bénéficie.

Dans le cadre d'une fonction de management, évaluer l'étendue de ses droits et les possibilités de protection des intérêts de l'entreprise et des salariés

3. Compétences visées :

- Analyser une situation de travail pour en déduire son régime juridique
- Appréhender un contrat de travail simple pour déceler la conformité au droit du texte analysé.
- Prévoir des clauses dans un contrat de travail pour protéger l'employeur tout en préservant les droits des salariés.

4. Pré requis :

Principes généraux du droit et droits fondamentaux en matière de preuve

Droit des contrats (théorie générale)

Droit de la responsabilité civile

Droit de sociétés et notamment le statut du dirigeant

5. Niveau des études : Bac + 4

6. Plan de cours :

1^{ère} partie : Autonomie du droit du travail

Chapitre 1 : Particularité du droit du travail (polycopié et 60 minutes)

- S1 Notion de responsabilité – analyse de l'entreprise par le droit (droit des sociétés – droit du travail)
- S2 Vocabulaire : définition du droit du travail – lien avec le droit social
- S3 Domaine d'application et enjeux (inégalité fondamentale)
- S4 Impact du droit du travail : personnes concernées - notion de salarié et d'employeur
- S5 L'évolution du droit du travail
- S6 Les caractères du droit du travail

A relire et à revoir en fin de cours

Chapitre 2 : les sources du droit du travail (60 minutes)

- S1 les sources imposées ou communes à tous les droits
 - A - les sources suprêmes
 - B - les sources principales
 - C - les sources complémentaires
- S2 les sources négociées : les conventions et accord collectifs de travail
 - A – définition
 - B – champ d'application de ces textes
 - C – intérêt de ce type de source
 - D – régime juridique
 - E - le problème de la hiérarchie des sources et de leur cumul

Chapitre 3 : la juridiction compétente : le Conseil de Prud'hommes (polycopié et 30 minutes de cours)

- S1 composition du Conseil de Prud'hommes (CPH) : Une juridiction paritaire et élective
- S2 la procédure d'urgence : les référés

S3 la procédure devant le Conseil de Prud'hommes : la saisine du Conseil - le bureau de conciliation - le bureau de jugement

S4 les voies de recours et le contrôle du juge – le problème de la preuve

2^{ème} partie : la conclusion du contrat de travail

Chapitre 4 : le droit commun du contrat de travail (9 heures)

S1 la période précontractuelle : l'embauche (20 minutes)

S2 définition et caractères du contrat de travail (60 minutes)

S3 la formation du contrat (60 minutes)

A – les conditions de forme (CDI – TC)

B – les conditions de fond

S4 la modification des éléments du contrat de travail (30 minutes)

A – la modification de la situation juridique de l'employeur

B – la modification des éléments substantiels du contrat de travail

S5 les obligations des parties

A – les obligations de l'employeur

B – les obligations du salarié

S6 les responsabilités des parties

A – la responsabilité civile des parties

B – la responsabilité pénale des parties

Chapitre 5 : les clauses du contrat de travail liées à son exécution (90 minutes)

S 1 la clause relative à la période d'essai (40 minutes)

S 2 la clause d'objectifs ou définition de poste ou emploi occupé (25 minutes)

S 3 la clause de mobilité ou le lieu de travail (25 minutes)

Clauses à étudier en spécialisation

S 4 les clauses liées à la rémunération

S 5 les causes relatives au temps de travail

S 6 la clause d'exclusivité

S 7 la clause liée à la propriété intellectuelle et aux inventions du salarié

S 8 les clauses liées à l'exécution du travail

Internet – confidentialité et discrétion – délégation de pouvoir – reprise d'avantages précédents comme l'ancienneté

Chapitre 6 : les clauses du contrat de travail liées à sa rupture (60 minutes)

S 1 la clause liée au préavis en cas de rupture

S 2 la clause de dédit formation

S 3 la clause de non concurrence et les clauses de discrétion ou de confidentialité

Code : EMA05

Durée : 15 heures

Nombre de crédits : 2 ECTS

Langue d'enseignement : Français

Clauses à étudier en spécialisation

S 4 la clause relative à la garantie d'emploi

S 5 la clause liée à la responsabilité du salarié

S 6 la clause liée à l'indemnité de rupture

Clauses à étudier en spécialisation : Chapitre 7 : les clauses interdites du contrat de travail liées

S1 la clause d'indexation du salaire

S2 le transfert des charges sociales et les sanctions pécuniaires

S3 la clause attributive de compétence

S4 la clause compromissaire

S5 l'atteinte à une liberté fondamentale

S6 les clauses discriminatoires

Chapitre 8 : les contrats de travail particuliers courants (60 minutes)

S1 les contrats à temps partiels

S2 les règles communes aux contrats dont la durée est limitée

S3 les règles propres aux contrats dont la durée est limitée

7. Méthodes pédagogiques :

Exposé explicatif des principes et des règles liés à la matière avec l'aide de support

Discours sans cesse ponctué d'exemples et d'illustrations et de mise en situations professionnelles simples

Préparation pour chaque cours : analyse d'un texte, une décision de justice, une situation professionnelle reconstituée et photocopié.

Interrogation toutes les 90 minutes de trois personnes de l'auditoire pour les points clefs de la séance précédente.

8. Modalités d'évaluation des étudiants :

Examen final : situation professionnelle reconstituée sans question précise.

9. Bibliographie :

Edition Lamy 2017

Précis de droit du travail Edition Dalloz

Code du travail